

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

M22- 0035180

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **00543**

Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : **EL KHALIFI MOHAMMED**

Date de naissance : **01.01.1943**

Adresse : **"Jardin de California" Bd de FES App' C19
CASA BLANCA**

Tél. : **06 62 54 55 51** Total des frais engagés : **12.55,40** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : **20/03/2023**

Nom et prénom du malade : **EL KHALIFI MOHAMMED** Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **DT 2**

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhension@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/03/23	03		300,-	6
31/03/23	03		100,-	7

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien et du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE CALIFORNIE ALL ALAMI Docteur en Pharmacie Casablanca - 135, Bd. Panorama	31/13/23	820,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ALT MEDICAL MATERIEL MEDICAL Vente en Magasin non valide pour toute autre transaction 84, Rue Salim Cherkaoui Quartier des Hôpitaux Casablanca Tél : 05 22 20 51 10/06 58 45 31 10	21/05/2018	Dr TAYEB KENZA Médecin Biologiste Dr TAYEB KENZA Hôpital BACHKOUCHE AL AÏD ZAGOR	13500

—ARDOUR, HUMILITY, FAITH

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

مختبر التحاليلات الطبية باشكو
Laboratoire d'Analyses Médicales Bachkou



FACTURE N° : 000016939

Docteur Kenza TAYEB
Médecin Biologiste

- Hématologie
- Bactériologie
- Virologie
- Immunologie
- Parasitologie
- Mycologie

CASABLANCA le 23-03-2023

Mr EL KHALIFI ELHASSANI Mohammed

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B

Total des B : 100

TOTAL DOSSIER : 135.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent trente-cinq dirhams .

Hay Bachkou, N°70 Rés. Atlas 2 N°3 Lot. Bachkou - Casablanca
Dr. TAYEB Kenza
Médecin Biologiste
Hay Bachkou RCE Atlas 2 N°3
Médicales Bachkou
ADUARDO UAIHOU
FACTURE N°000016939

Docteur Kanza BENOMAR

Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie
Nutrition et Maladies Métaboliques

Lauréate de la Faculté de Médecine de LILLE en France
Ancienne Chef de Clinique au CHU de LILLE

Diplômée en Thyroïdologie
Diplômée en Echographie Thyroïdienne et Cytoponction
Diplômée en Obésité et Nutrition
Pose de pompes à insuline

Ex. Enseignante à la faculté de Médecine de LILLE - France



دكتورة كنزة بنحمر

اختصاصية في أمراض الغدد والسكري
والتغدية وأمراض الأيض

خر杰ة كلية الطب بجامعة ليل بفرنسا
رئيسة سابقة بالمستشفى الجامعي بليل
دبلوم جامعي في علاج الغدة الدرقية والفحص بالصدى
دبلوم جامعي في علاج السمنة والتغذية
وتركيب مضخة الأنسولين

وأستاذة سابقا بكلية الطب بجامعة ليل بفرنسا

31/03/2017

Casablanca le

1. El walefi
El walefi

- Tepil 2,5mg ACP 15

2x13,40
2x6,80

- Leotyrox 87,5mg

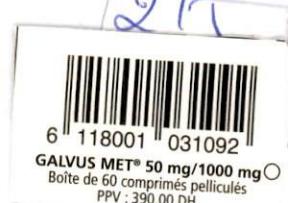
2x390,00

Gals MET 20/1000

320,40

PHARMACIE CALIFORNIE
ALI ALAMI
Docteur en Pharmacie
435, Bd. Panoramique Polo
Casablanca - Tél: 0522.52.19.99

Spécialiste en Endocrinologie
Maladies Métaboliques
Dr. Kanza BENOMAR
Tél: 0522 23 79 52 - 0629 45 90 17



83 Angle Bd ABDELMOUMEN et Rue SOUMAYA - Résidence SHEHRAZADE - 1er étage
83 ملتقى شارع عبد المؤمن زنقة سمية - إقامة شهرزاد - الطابق الأول

Tél : + 212 (0) 5 22 23 79 52 / + 212 (0) 6 29 45 90 17

E-mail : kanzzamed@hotmail.com - Site Web : cedmmn.ma

Docteur Kanza BENOMAR

Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie
Nutrition et Maladies Métaboliques

Lauréate de la Faculté de Médecine de LILLE en France
Ancienne Chef de Clinique au CHU de LILLE

Diplômée en Thyroïdologie
Diplômée en Echographie Thyroïdienne et Cytoponction
Diplômée en Obésité et Nutrition
Pose de pompes à insuline

Ex. Enseignante à la faculté de Médecine de LILLE - France



دكتورة كنزة بنحمر

اختصاصية في أمراض الغدد والسكري
والتغدية وأمراض الأيض

خريجة كلية الطب بجامعة ليل بفرنسا
رئيسة سابقة بالمستشفى الجامعي بليل
دبلوم جامعي في علاج الغدة الدرقية والفحص بالصدى
دبلوم جامعي في علاج السمنة والتغذية
وتركيب مضخة الأنسولين

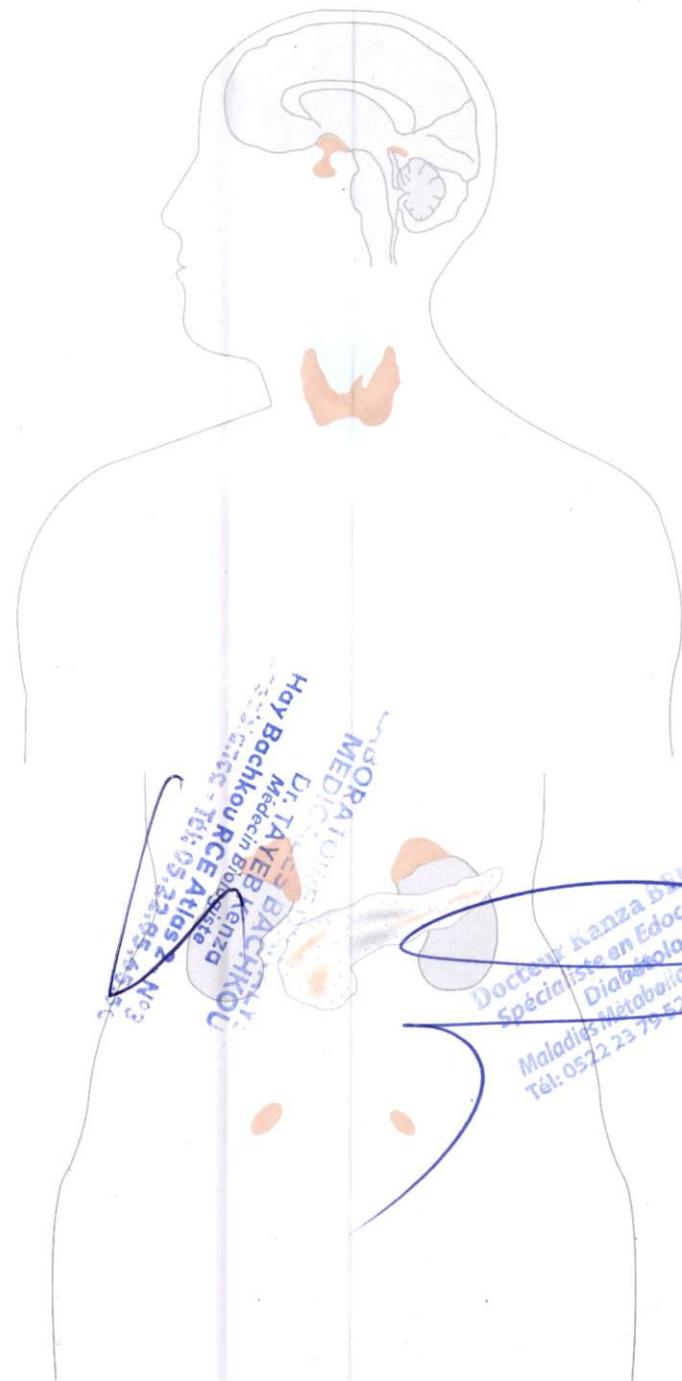
وأستاذة سابقا بكلية الطب بجامعة ليل بفرنسا

Casablanca le

20/03/2023

Dr. Kanza BENOMAR
Dr. Hassan
Ashammed

— MBAC



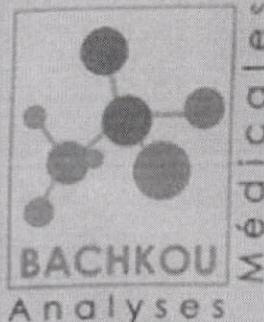
83 Angle Bd ABDELMOUMEN et Rue SOUMAYA - Résidence SHEHRAZADE - 1er étage
83 ملتقى شارع عبد المؤمن زنقة سمية - إقامة شهرزاد - الطابق الأول

Tél : + 212 (0) 5 22 23 79 52 / + 212 (0) 6 29 45 90 17

E-mail : kanzzamed@hotmail.com - Site Web : cedmmn.ma

مختبر التحاليلات الطبية باشكو

Laboratoire d'Analyses Médicales Bachkou



Date du prélèvement : 20-01-2023 à 08:18

Code patient : 2108030023

Né(e) le : 01-01-1943 (80 ans)



Mr EL KHALIFI ELHASSANI Mohammed

Dossier N° : 2301200007

Prescripteur :

Docteur Kenza TAYEB
Médecin Biologiste

- Hématologie
- Bactériologie
- Virologie
- Immunologie
- Parasitologie
- Mycologie

BIOCHIMIE SANGUINE

Hémoglobine glycosylée
(HPLC GX TOSOH)

6.90 %

(4.00-6.30)

Interprétation

Absence de variant d'hémoglobine.

Interprétation des résultats selon la standardisation du NGSP :

- 4.5-6.3%	Intervalle non-diabétique (Sujet normal)
< 6.5%	Excellent équilibre glycémique (D <small>ex</small> D)
< 7%	Excellent équilibre glycémique (D <small>ex</small> D)
8 - 10%	Équilibre glycémique médiocre, action corrective suggérée
> 10%	Mauvais équilibre glycémique, action corrective nécessaire

Note : Le résultat est sous réserve de l'intégrité de paramètres suivant :

- Durée de vie des hématies (hémorragie, hémolyse, transfusion, réticulocytose...)
- Hémoglobopathies, insuffisance rénale, maladies métaboliques et médicaments

Dans ces cas il est souhaitable de pratiquer un dosage d'une autre protéine glycée telle la Fructosamine.

Validé par Dr. TAYEB Kenza

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES BACHKOU
Dr. TAYEB Kenza
Médecin Biologiste
Hay Bachkou RCE Atlas 2 - N°3
Casablanca - Tél: 05.22.85.63...
Hay Bachkou, N°70 Rés. Atlas 2 N°3 lot. Bachkou, Casablanca

Hay Bachkou, N°70 Rés. Atlas 2 N°3 lot. Bachkou, Casablanca

